



FORMULAIRE 4B AVIS DE PLACEMENT PRIVÉ

Voir la politique 4.1 – *Placements privés* pour connaître la procédure et les exigences particulières qui s’appliquent à l’obtention du consentement de la Bourse à l’égard d’un placement privé. Les termes clés non définis dans le présent formulaire ont le sens qui leur est attribué dans la politique 4.1 ou dans la politique 1.1 – *Interprétation*.

L’émetteur doit remplir les parties I et II du présent formulaire pour obtenir un consentement sous condition à l’égard du placement privé. Pour obtenir le consentement définitif, l’émetteur doit remplir les parties I à V du présent formulaire.

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Objet : _____ (l’« émetteur »)
Symbole boursier : _____ Groupe : _____
Date du présent avis : _____
2. Date de dépôt du Formulaire de réservation du prix (s’il y a lieu) : _____
3. Date du communiqué annonçant le placement privé : _____
4. Nombre d’actions inscrites émises et en circulation : _____
5. Cours de toute action inscrite (ou d’autres titres de la même catégorie que les titres devant être émis dans le cadre du placement privé) (indiquer le dernier cours de clôture qui précède le dépôt du Formulaire de réservation du prix ou le dernier cours de clôture qui précède la publication du communiqué annonçant le placement privé, selon le cas) : _____
6. Le présent dépôt se rapporte-t-il :
 - a) à un consentement sous condition à l’égard d’un placement privé?
Oui Non (Si la réponse est « Oui », remplir les parties I et II du présent avis.)
 - b) à un consentement définitif à l’égard d’un placement privé?
Oui Non (Si la réponse est « Oui », remplir les parties I et II du présent avis.)

La clôture du placement privé a-t-elle déjà eu lieu? (Au titre de la politique 4.1, veuillez noter qu'il n'est permis de procéder à la clôture avant d'avoir obtenu le consentement définitif que dans certaines circonstances particulières, et jamais avant l'obtention du consentement sous condition.)

Oui Non Si la réponse est « Oui », indiquer la date de la clôture : _____

II. DESCRIPTION DU PLACEMENT PRIVÉ

1. a) Montant total des fonds devant être réunis : _____
b) Nombre total de souscripteurs (lorsqu'il est connu) : _____
2. Emploi projeté du produit :

3. a) Description des actions inscrites devant être émises :
 - (i) Catégorie : _____
 - (ii) Nombre : _____
 - (iii) Prix de souscription par action inscrite : _____b) Description des bons de souscription devant être émis :
 - (i) Nombre de bons de souscription : _____
 - (ii) Nombre d'actions inscrites pouvant être souscrites à l'exercice des bons de souscription :

 - (iii) Prix d'exercice des bons de souscription :
Année 1 : _____ Année 2 : _____
Année 3 : _____ Année 4 : _____ Année 5 : _____
 - (iv) Date d'échéance des bons de souscription : _____
 - (v) Autres modalités importantes : _____c) Description des titres convertibles devant être émis :

- (i) Nombre ou capital global : _____
 - (ii) Nombre d'actions inscrites devant être émises à la conversion : _____
 - (iii) Date d'expiration ou d'échéance : _____
 - (iv) Taux d'intérêt : _____
 - (v) Modalités de conversion : _____
 - (vi) Dispositions en cas de défaut : _____
- d) Nombre total d'actions inscrites pouvant être émises [3 a(ii) + b(ii) + c(ii)] :

- e) Description de tout autre titre devant être émis dans le cadre du placement privé qui n'est pas une action inscrite, un bon de souscription ou un titre convertible :

- f) Droits de vote rattachés aux titres devant être émis : _____
- g) Nombre total d'actions inscrites de l'émetteur qui seront émises et en circulation à la clôture : _____
- h) Nombre total d'actions inscrites de l'émetteur qui seraient émises et en circulation à la clôture si on additionnait le nombre indiqué au paragraphe 3g) ci-dessus et le nombre d'actions découlant de l'exercice ou de la conversion, à la clôture, des bons de souscription et des titres convertibles émis dans le cadre du placement privé : _____

4. Souscripteurs

- a) Le tableau ci-dessous qui présente les renseignements sur les souscripteurs doit être rempli en vue de l'obtention du consentement définitif à l'égard d'un placement privé. Il n'est pas nécessaire de remplir ce tableau en vue de l'obtention du consentement sous condition; toutefois, comme prévu à l'alinéa 1.11c) de la politique 4.1, cette omission peut restreindre la capacité de l'émetteur de disposer du produit de la souscription de certains souscripteurs jusqu'à l'obtention du consentement définitif.

Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire de fournir ces renseignements à l'égard de tous les souscripteurs, mais bien seulement à l'égard de ceux qui correspondent à l'une des catégories suivantes :

- (i) les souscripteurs qui sont des initiés de l'émetteur avant la clôture du placement privé;

- (ii) les souscripteurs qui deviendront des initiés de l'émetteur à la clôture du placement privé;
- (iii) les souscripteurs qui font partie du groupe professionnel;
- (iv) les souscripteurs qui détiendront à la clôture du placement privé au moins 5 % des actions inscrites émises et en circulation, compte tenu de la dilution ou non (selon le mode de calcul indiqué à la note 2 du tableau).

Les émetteurs doivent remplir le tableau en tenant compte de l'identité de la personne qui deviendra propriétaire véritable des valeurs acquises et non seulement de celle qui sera le porteur inscrit et indiquer les renseignements pertinents dans les colonnes A et B du tableau).

A	B	C	D	E	F
Nom et adresse du souscripteur	Nom et adresse de domicile du propriétaire véritable des valeurs⁽¹⁾	Nombre de titres souscrits (actions inscrites ou autres)	Nombre d'actions inscrites détenues à la clôture (indiquer le nombre avant et après dilution⁽²⁾)	Pourcentage de détention des actions inscrites en circulation à la clôture (avant et après dilution⁽²⁾)	Initié ou Groupe professionnel⁽³⁾

(1) Remplir si le souscripteur nommé (à la colonne A) n'est pas le propriétaire véritable des valeurs dont il fait l'acquisition.

(2) Les nombres et les pourcentages indiqués dans les colonnes D et E doivent être calculés avant et après dilution pour chaque propriétaire véritable. Aux fins de ce calcul, les définitions suivantes s'appliquent :

- (I) « avant dilution » : expression qualifiant le nombre total d'actions inscrites détenues par un propriétaire véritable à la clôture du placement privé (y compris les actions inscrites souscrites dans le cadre d'un placement privé);
- (II) « après dilution » : expression qualifiant le nombre avant dilution, pour un propriétaire véritable, auquel on ajoute toute action inscrite qui serait émise à ce propriétaire véritable à la clôture si tous les titres dont la conversion ou l'exercice permet d'obtenir des actions inscrites (y compris les bons de souscription et les titres convertibles) émis à ce propriétaire véritable dans le cadre du placement privé étaient convertis ou exercés à la clôture.

Pour la colonne E, les pourcentages avant et après dilution doivent être calculés en utilisant, comme numérateur, les chiffres pertinents présentés dans la colonne D et, comme dénominateur : (i) le chiffre indiqué au paragraphe 3(g) ci-dessus aux fins du calcul avant dilution; (ii) le chiffre indiqué au paragraphe 3(h) ci-dessus aux fins du calcul après dilution.

(3) Inscrire la lettre *I* si le souscripteur est un initié avant la clôture ou s'il le sera après la clôture, et la lettre *P* s'il est membre du groupe professionnel.

- b) Dans le cas des souscripteurs indiqués à l'alinéa 4a) qui ne sont pas des personnes physiques, veuillez annexer un formulaire 4C – Formulaire d'inscription des souscripteurs qui sont des personnes morales rempli si celui-ci n'a pas été déposé auparavant ou s'il n'est pas à jour.
- c) Les souscripteurs qui deviennent des initiés par suite du placement privé doivent remettre à la Bourse un formulaire 2A – Formulaire de renseignements personnels.
- d) Y aura-t-il un actionnaire dominant par suite du placement privé?
- Oui – après dilution
- Oui – avant dilution
- Information inconnue actuellement
- e) Le placement privé (ou une partie de celui-ci) constitue-t-il une opération avec une personne apparentée?
- Oui Non Réponse actuellement inconnue

Si la réponse est « Oui », confirmez de quelle manière l'émetteur respecte, selon le cas, les exigences en matière de présentation de l'information, d'évaluation et d'obtention de l'approbation des actionnaires prévues à la Politique 5.9 – *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* : _____

5. S'agit-il d'un placement privé effectué par l'entremise d'un courtier?
- Oui Non Si la réponse est « Oui », indiquer le nom du ou des chefs de file :
-

6. Fournir les renseignements suivants à l'égard des commissions, des honoraires d'intermédiation ou de paiements similaires (sous forme d'espèces, de titres ou d'intérêt financier dans des actifs) devant être versés dans le cadre du placement privé. Voir la Politique 5.1 – *Emprunts, primes dans le cadre d'emprunts, honoraires d'intermédiation et commissions* pour connaître les restrictions et les limites applicables.

- a) Existe-t-il un lien de dépendance entre le placeur pour compte, le courtier ou l'intermédiaire et l'émetteur? Oui Non

Si la réponse est « Oui », préciser la relation avec l'émetteur :

- b) Existe-t-il un lien de dépendance entre le placeur pour compte, le courtier ou l'intermédiaire et l'un quelconque des souscripteurs? Oui Non

Si la réponse est « Oui », préciser la relation avec le souscripteur en question :

- c) Nom, adresse et (s'il y a lieu), propriétaire véritable de chaque placeur pour compte, courtier et intermédiaire : _____
- d) Paiements en espèces : _____
- e) Titres et paiements non monétaires : _____
- f) Date d'échéance de toute option du placeur pour compte ou valeur similaire émise au placeur pour compte, au courtier et à l'intermédiaire : _____
- g) Prix d'exercice de toute option du placeur pour compte ou valeur similaire émise au placeur pour compte, au courtier et à l'intermédiaire : _____

7. Décrire tout autre changement important projeté dans les affaires de l'émetteur.

8. Donner tout détail particulier ou toute information importante au sujet de l'opération qui n'a pas été mentionné ci-dessus (p. ex., titres accréditifs).

9. L'opération comprend-elle une suite d'opérations pouvant entraîner une opération admissible, un changement dans les activités ou une prise de contrôle inversée ou en fait-elle partie?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », décrire toutes les modalités pertinentes :

III. DOCUMENTS DÉFINITIFS

L'émetteur doit remplir la présente section pour obtenir le consentement définitif à l'égard de tout placement privé.

1. L'émetteur a-t-il déposé un avis précédent à l'égard de ce placement privé (par exemple, un avis sollicitant le consentement sous condition du placement privé)?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », un renseignement requis à la partie I ou à la partie II a-t-il changé depuis le dépôt précédent?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », veuillez fournir un exemplaire indiquant les changements en suivi des modifications ou d'une autre manière afin de faciliter l'examen de cet avis par la Bourse.

2. Si l'émission des titres visés par le placement privé, y compris les titres qui seraient émis dans l'hypothèse où les bons de souscription sont exercés, entraîne la création d'un actionnaire dominant de l'émetteur, donner les renseignements suivants :

- a) le nom de tout nouvel actionnaire dominant :

- b) la date où l'opération a reçu ou recevra l'approbation des actionnaires :

- c) Si l'approbation des actionnaires a été obtenue sur consentement, veuillez confirmer que l'émetteur a obtenu le consentement d'actionnaires détenant au moins 50 % + 1 des titres en circulation de l'émetteur avant le placement privé :

Oui Non

IV. DÉCLARATION

La présente déclaration accompagne une demande adressée à la Bourse en vue d'obtenir son consentement définitif à l'égard du placement privé qui est résumé dans l'Avis de placement privé ci-joint (le « dépôt »).

Le soussigné atteste par les présentes ce qui suit :

- a) il est un administrateur ou un dirigeant de l'émetteur et a été dûment autorisé par voie de résolution du conseil d'administration de ce dernier à formuler la présente déclaration;
- b) le dépôt est à tous égards conforme à la Politique 4.1 – *Placements privés*, en vigueur à la date de la présente déclaration, ou toute dérogation est signalée dans l'avis déposé par l'émetteur;
- c) tout changement important survenu dans les affaires de l'émetteur a été communiqué au public;
- d) s'il y a lieu, toute modification apportée aux modalités du placement privé depuis la date du dépôt initial ou du consentement sous condition à l'égard du placement privé est indiquée dans une annexe jointe à la présente déclaration;
- e) chaque souscripteur assujéti à une période de conservation imposée par les lois sur les valeurs mobilières ou par la Bourse a été informé du fait qu'il est assujéti à une telle période de conservation, a confirmé qu'il observe cette période, et les certificats représentant ses titres portent ou porteront une mention indiquant que les titres sont assujéti à cette période;
- f) l'émetteur a mené l'opération conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et la réalisera ou l'a réalisée conformément à celles-ci.

Fait le : _____

Nom de l'administrateur ou du dirigeant

Signature

Poste ou fonction

V. ATTESTATION – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le terme « renseignements personnels » s’entend de tout renseignement au sujet d’une personne physique dont l’identité est communiquée à la Bourse dans le formulaire ci-joint, y compris les renseignements sur cette personne physique fournis à la Bourse dans le formulaire ci-joint ou par ailleurs dans le cadre du présent dépôt.

Le soussigné reconnaît et confirme par les présentes que l’émetteur a obtenu le consentement écrit exprès de chaque personne physique concernée à l’égard de ce qui suit :

- a) la communication des renseignements personnels de celle-ci à la Bourse dans le cadre du présent formulaire ou autrement dans celui du dépôt;
- b) la collecte, l’utilisation et la communication des renseignements personnels de celle-ci par la Bourse de la manière et aux fins énoncées à l’annexe 6A ou à toute autre fin précisée par la Bourse.

Fait le : _____

Nom de l’administrateur ou du dirigeant

Signature

Poste ou fonction